



## **Monsieur Emmanuel MACRON**

Président de la République Candidat à la Présidentielle 2022 Palais de l'Elysée 55, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS

Paris, le 14 avril 2022

Monsieur le Président, Monsieur le candidat,

Les résultats électoraux de dimanche dernier vous ont porté au second tour de l'élection présidentielle qui aura lieu le dimanche 24 avril prochain. Le **Syndicat des Médecins Libéraux (SML)** n'a de cesse de défendre la place centrale et l'utilité de la médecine libérale au cœur du système de santé français.

Aussi, je souhaite vous communiquer à nouveau l'ensemble des propositions concrètes et argumentées, formulées par le SML pour cette échéance électorale ainsi que pour la prochaine mandature qui s'annonce. Sans préjuger du résultat final de cette élection, voici 3 mesures simples et rapides à mettre en œuvre qui devraient, à mon sens, être impulsées par le futur chef de l'Etat dès sa prise de fonction. Ces mesures permettraient de répondre dès le début du quinquennat au grave problème d'accès aux soins de l'ensemble des habitants de notre pays :

- Faire des Équipes de soins coordonnées avec le patient (ESCAP), le mode de coordination de proximité privilégié afin d'organiser une prise en charge coordonnée souple. Cette coordination entre professionnels de santé, au bénéfice du patient, est extrêmement simple à mettre en place, et permet au patient de nommer les professionnels qui se coordonneront autour de lui à travers une application mobile asynchrone à développer pour assurer sa prise en charge. Le dispositif ESCAP est actuellement en négociation avec la CNAMTS, mais le dossier n'avance pas.
- Créer un statut du médecin retraité remplaçant qui permettrait de maintenir une activité à temps très partiel, capable de soulager les médecins en zone déficitaire et de sécuriser l'installation des jeunes remplaçants. Parallèlement, supprimer la cotisation CARMF pour les retraités actifs qui n'est pas incitative et dissuade les médecins retraités de venir prêter main forte là où il y a aujourd'hui des besoins.
- Rénover et relancer le dialogue social entre les organisations syndicales représentatives des médecins libéraux et le gouvernement dans le cadre de la négociation d'une nouvelle convention médicale. Ce dialogue, a été notoirement insuffisant lors de la dernière mandature, et a été surtout ressenti comme une discussion à sens unique, sans aucune marge de négociation, par les syndicats représentatifs. Nous souhaitons que la négociation de la nouvelle convention médicale, qui a été repoussée à 2023, puisse débuter sans tarder.



Par ailleurs, un des grands défis de la santé est le **maintien à domicile de nos aînés**. Vous avez d'ailleurs amorcé le virage domiciliaire dans le cadre de « **Ma santé 2023** ». Pour autant, la visite à domicile qui en est la pierre angulaire est peu reconnue et insuffisamment valorisée. Ce constat est valable pour tous les professionnels de santé libéraux. Nous souhaitons des mesures fortes pour accompagner les actes à domicile, au plus près des patients, mais pas uniquement, comme c'est le cas aujourd'hui, en réservant des revalorisations aux médecins traitants mais pour tous les médecins (SOS Médecins inclus) et pour tous les autres professionnels de santé. Quelles sont vos propositions ?

Un autre sujet concerne la permanence des soins ambulatoire et la continuité des soins. Actuellement, cette obligation déontologique repose sur le volontariat des médecins, il est de plus en plus difficile de la maintenir active sur de nombreux territoires en raison des difficultés démographiques mais également par désintérêt des plus jeunes, pour cette activité physiquement éprouvante. Là encore nous attendons des mesures concrètes afin de maintenir, tant l'effection que la régulation libérale en PDSA. Cela suppose la reconnaissance de la PDSA le samedi matin, et à partir de 18h et des mesures d'encouragement comme la défiscalisation de cette activité.

Enfin un dernier point sur le **Service d'accès aux soins** (SAS). Le cadre mis en place par la CNAM reposant sur le médecin traitant dont l'agenda est saturé en journée, ne répond pas aux attentes de nos confrères car la réalité de nos contraintes d'exercice n'est pas prise en considération. Permettre l'engagement de tous dans la prise en charge des soins non programmés est indispensable pour assurer une réponse correcte aux demandes qui arriveront dans les SAS. Pour cela, au-delà des médecins traitants, il est indispensable que tous les médecins bénéficient de rémunérations identiques et attractives, en reconnaissance de leur engagement à répondre à ces demandes croissantes de soins non programmés.

Le SML, qui n'a pas vocation à interférer dans le vote, sera un interlocuteur exigeant durant le prochain quinquennat. J'espère, Monsieur le candidat, que ces éléments retiendront toute votre attention et reste bien évidemment à votre entière disposition pour en parler et étudier l'application concrète de l'ensemble de ces préconisations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le candidat, en ma très haute considération.

**Dr Philippe VERMESCH**Président